



C.Steinweg as agent of Mer Union
 ZAC HT L'évêque – 26 av, Léonard de Vinci - F 33600 Pessac
 Tel +33 5 56 07 74 52 | Fax +33 5 56 36 78 48
 Email : p.lalanne@fr.steinweg.com
 Web : www.merunion.com | www.steinweg.com



Fret Maritime “conventionnel ”
 Prévisions de départs depuis Anvers
 Tular : 27 jours -> Pointe Des Galets : 30 jours -> Moroni : 37 jours -> Longoni : 40 jours

Vessel	Antwerp Delivery Closing	ETD Antwerp	ETA TAMATAVE	ETA P. des Galets	ETD P. des Galets	ETA MORONI	ETA LONGONI	ETA Port Louis
BBC NAGASAKI	20/07/2023	27/07/2023	31/08/2023	03/09/2023	07/09/2023	09/09/2023	11/09/2023	Nil

Vessel - September	Antwerp Delivery Closing	ETD Antwerp	ETA TAMATAVE	ETA LONGONI	ETA MORONI	ETA POINTE DES GALETS	ETD POINTE DES GALETS	ETA LE HAVRE
BBC NORFOLK	25/09/2023	03/10/2023	30/10/2023	02/11/2023	04/11/2023	07/11/2023	12/11/2023	12/12/2023

Vessel	Antwerp Delivery Closing	ETD Antwerp	ETA TAMATAVE	ETA P. des Galets	ETD P. des Galets	ETA MORONI	ETA LONGONI	ETA Port Louis
TBN DECEMBRE	01/12/2023	06/12/2023	02/01/2024	06/01/2024	09/01/2024	11/01/2024	13/01/2024	Soumis à aliments

Free time : **28** days – Date of vessel departure
 Rent after free period :
 - Goods under shed : €1,50/T/Started week
 - Goods in open yard : €0,95/T/Started week
 - RORO & container : €10/unit/day

Livraison à Anvers : 28 jours de free time – date de départ navire,
 Confirmation de booking et références de livraisons impératives.
 Sujet à modification sans préavis & à aliments suffisants.

Dead freight : 50% du fret maritime si annulation 8 jours avant le départ navire.





C.Steinweg as agent of Mer Union
ZAC HT L'évêque – 26 av, Léonard de Vinci - F 33600 Pessac
Tel +33 5 56 07 74 52 | Fax +33 5 56 36 78 48
Email : p.lalanne@fr.steinweg.com
Web : www.merunion.com | www.steinweg.com



Demande de cotation auprès de : Patrick Lalanne : p.lalanne@fr.steinweg.com

Envois des bookings auprès de : Ghislaine Marquis g.marquis@fr.steinweg.com et Géraldine Dumartin g.dumartin@fr.steinweg.com

Clôture documentaire (envois des factures commerciales, colisages, cartes grises, etc) : au plus tard le jour de la clôture

Clôture d'envoi d'instructions de B/LS (SI) : au plus tard le jour de la clôture

Frais de manifest corrector après la clôture navire : €75 / manifest.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Conditionnement de la marchandise :

- Marquage : tous les lots doivent être correctement identifiés avec le nom du client à destination + fournisseur + POD.

Sans quoi, celles, qui ne seront pas marquées seront identifiées aux frais du fournisseur/client.

- Emballage : le conditionnement des palettes doit être adapté au chargement en conventionnel – dans le cas contraire les frais d'emballage seront répercutés au fournisseur/client.

- Arrimage : adapté au chargement en conventionnel – dans le cas contraire les frais de ressaisissage seront répercutés au fournisseur/client.

- **Les camions doivent être vides : aucun effets personnels, pneus ou autre ne seront acceptés.**

- Chargement de la marchandise soumis à accord du captain cargo.

Documentation pour déclaration en douane :

- Poids et volume déclarés : ils doivent être déclarés en conformité avec le chargement.

- **Toutes les marchandises doivent être déclarées.**

- **Les factures commerciales devront indiquer le code douanier des marchandises – HS CODE et le poids brut.**

- L'exportateur devra disposer d'un numéro EORI et d'un numéro de TVA VIES afin que les formalités douanières soient établies.

Free time quai Anvers : 21 jours